

	<p align="center">AVIS de Publicité n°2026/24</p> <p align="center">GRAND PORT MARITIME DE LA REUNION</p> <p align="center">Commune du PORT</p> <p align="center">DISPONIBLE : 1 432 m² de bâtiment 3 446 m² de terre-plein revêtu</p> <p align="center">Activité Pressentie : En lien avec la manutention portuaire</p> <p align="center">Site du Port EST de PORT REUNION</p>
<p align="center">Surface foncière/ immobilière et Disponibilité</p>	<p align="center">Particularités du site/ Réseaux</p>
<p>Surface totale à développer : 1 432 m² de bâtiment et 3 446 m² de terre-plein</p> <p>Pas de division parcellaire possible</p> <p>Disponibilité pour aménagement : à compter du 10 juillet 2026</p> <p>Durée de mise à disposition : Durée souhaitée à formuler par le demandeur et fonction du projet d'implantation</p> <p>Visite de site possible, sur rendez-vous</p> <p>Autres informations : nous consulter</p>	<p>Connexion aux réseaux (électricité, eau potable, eaux usées etc.) : nous consulter</p> <p align="center">Urbanisme</p> <p>Commune concernée par un PPRN : nous consulter</p> <p>Autres informations : nous consulter</p>
<p align="center">Conditions financières</p>	<p align="center">Compétences attendues</p>
<p>Redevance domaniale : Proposition tarifaire attendue Négociable</p> <p>Autres informations : nous consulter</p>	<p>Activité en lien avec la manutention portuaire Stockage – dégroupage de marchandises</p> <p>Expertise technique – pérennité de l'activité</p> <p>Volume d'emplois</p>
<p>Les dossiers (demandes manuscrites, accompagnées des justificatifs d'identité valable - KBIS < 3 mois pour les sociétés, de la description détaillée des activités pressenties, des projets de développement, etc.) sont à adresser au :</p> <p>GPMDLR – DIRECTION DES SERVICES GENERAUX ET JURIDIQUES SERVICE DOMANIAL 2 Rue Evariste de Parny BP 18 – 97 821 – LE PORT CEDEX. Tel : 0262 429 183 Fax : 0262 424 790 Mail : domanial@reunion.port.fr</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">  </div> <p align="center">DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS FIXEE AU 12/07/2026 <i>Le GPMDLR se réserve le droit de ne pas instruire tout dossier incomplet</i></p>	

PLAN DE L'EMPRISE DISPONIBLE

